Un autre télégramme dit que 83 familles sont ensevelies à Frank. Toute la vallée est couverte de laves et de scories. La lave a formé un barrage [illegible] qui a débordé.

(NOUVEAUX DÉTAILS).

Tous les journaux publient de longues dépêches au sujet de l'éruption volcanique qui a eu lieu à Frank, province d'Alberta, au Canada. Frank est une petite bourgade de mineurs située au pied des Montagnes Rocheuses.

Une dépêche de Victoria (Colombie britannique) au *Morning Leader* signale les détails suivants : aucun phénomène particulier n'avait fait prévoir l'éruption.

Les habitants de Frank vaquaient à leurs occupations habituelles : les hommes à la mine et les femmes à leur ménage, quand tout à coup la montagne qui jusqu'alors n'avait pas eu trace de volcan éclata et des torrents de lave se répandirent sur toute la contrée avoisinante.

Une panique effroyable se produisit dans la ville. Les femmes et les enfants voyant la lave descendre vers eux, coururent jusqu'à l'entrée de la mine pour prévenir les hommes, qui travaillaient.

La lave coulait plus vite et les rattrapa et se déversa dans la mine. On a perdu tout espoir de trouver vivant un seul des mineurs. On ne connaît pas le nombre des hommes occupés à la mine.

Le chiffre des victimes donné par les dernières dépêches est de 140. Mais il est probable qu'il sera de beaucoup plus élevé. On signale, en effet, l'apparition de torrents de lave à 30 kilomètres de Frank.

La voie du chemin de fer Canadian Pacific, qui dessert la ville de Franck, était couverte de vingt-cinq pieds de lave, sur une étendue de deux kilomètres et demi.

Les communications de Franck à la côte du Pacifique sont très difficiles. Il faudra attendre quelques jours pour avoir des détails complets sur l'étendue de la catastrophe.

AU SOMALILAND

Londres, 30 avril. — On mande d'Aden au *Daily Mail*, le 29 avril :

« A Berbera, les Somalis ont exécuté une grande danse de guerre pour célébrer les récents échecs des Anglais.

» Le navire de guerre *Naiad* a débarqué 80 matelots et 2 maxims, à Berbera, comme mesure de précaution ».

Le tour du monde sur un chameau

Saint-Pétersbourg, 30 avril. — Deux jeunes Russes, Arsène et Paul Draginow, viennent de parier 50,000 francs qu'ils feraient le tour du monde sur un chameau, dans l'espace d'un an.

Chronique Régionale

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat vient de rejeter la requête du sieur *Fauchille*, représenté par le sieur *Lair*, contre un arrêté, en date du 18 décembre 1900, par lequel le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté sa demande en réduction de la contribution des patentes à laquelle il a été imposé, pour l'année 1899, sur le rôle de la commune d'Halluin, comme fabricant âmetiers.

— Il a admis, par contre, la requête du sieur *Berahein* contre un arrêté, en date du 5 août 1901, par lequel le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté sa demande en décharge de la taxe de garantie à laquelle il a été imposé, pour l'année 1900, sur le rôle de la commune de Lille, comme tenant un magasin de plusieurs espèces de marchandises.

L'arrêté est annulé et décharge est accordée.

— Sont rejetées les requêtes du sieur *Caristimo*, représenté par le sieur *Lair*, contre deux arrêtés, en date des 18 décembre 1900 et 31 octobre 1901, par lesquels le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté ses demandes en réduction de la contribution des patentes à laquelle il a été imposé pour les années 1898 et 1900, sur les rôles de la commune de Roubaix.

— En ce qui concerne la requête des sieurs *Cordonnier* et *Scrépel*, représentés par le sieur *Lair*, contre un arrêté, en date du 18 décembre 1900, par lequel le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté leur demande en réduction de la contribution des patentes à laquelle ils ont été imposés, pour l'année 1899, sur le rôle de la commune de Roubaix.

L'arrêté est annulé et l'imposition sera faite d'après une valeur locative de 86.600 fr.

Décharge est donnée de la différence.

— En ce qui concerne la requête de la Société *Motte-Descamps* et *Cie*, représentée par le sieur *Lair*, contre quatre arrêtés, en date du 18 décembre 1900, par lesquels le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté ses demandes en réduction de la contribution des patentes à laquelle elle a été imposée, pour les années 1898 et 1899, sur les rôles de la commune de Roubaix.

L'arrêté est annulé. L'imposition pour 1898 aura lieu à raison d'une valeur locative de 40.840 fr. et pour 1899 d'après une valeur locative de 32,990 fr.

Décharge est donnée de la différence.

— Sont rejetées les requêtes suivantes :

Requêtes des sieurs *Dolez* et *Cie*, représentés par le sieur *Lair*, contre deux arrêtés, en date du 31 octobre 1901, par lesquels le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté leurs demandes en réduction de la contribution des patentes à laquelle ils ont été imposés, pour les années 1898 et 1899, sur les rôles de la commune d'Anor.

Requête du sieur *Réguillart*, représenté par le sieur *Lair*, contre un arrêté, en date du 31 octobre 1901, par lequel le conseil de préfecture du département du Nord a rejeté sa demande en réduction de la contribution des patentes à laquelle il a été imposé, pour l'année 1900, sur le rôle de la commune de Roubaix.

OUVRIERS D'ART

Voici la suite des résultats des examens des ouvriers d'art qui demandent à bénéficier de l'article 23 de la loi sur le recrutement :

Engagés

Marcel Davion, de Roubaix, 50 p. — Crommelynck Albert, de La Madeleine, 50 p. — Beckmann Prosper, de Roubaix, 50 p. — Jasiewiez Daniez, de Roubaix, 50 p. — [illegible] Edouard, de Lille, 50 p. — Roger Auguste, de Lille, 50 p. — Vermast Pierre de Lille, 50 p. — Pau Lucien, de Lille, 49 p. — Varlet René, de Lille, 49 p. — Boutry Camille, de [illegible], 38 p. — Bhainaut Georges, de Lille, 48 p. — Carey Hector, de Roubaix, 47 p. — Crombet Eugène, de Wattignies, 47 p. — Cavelier Joseph, de Roubaix, 47 p. — Delmarche Amédée, de Lille 47 p. — Desrousseaux Stuart, 47 p. — Dezitter Joseph, de Lille, 47 p. — Guilbert Charles, de Solesmes, 47 p. — Maurice Georges, de La Madeleine, 47 p. — Buisson Robert, d'Armentières, 46 p. — Defaux Auguste, de Lille, 46 p. — Lesage Pierre, de Lille, 46 p. — Marquette Gustave, d'Avesnes-les-Aubert, 46 p. — [illegible] Léon, de Lille, 46 p. — Valendueq Georges, de Lille, 45 p. — Vraemden Paul, d'Armentières, 45 p. — Bocquet Jules, de Lille, 45 p. — Braque Jean, de Lille, 45 p. — Desmazières Maurice, de Lille, 45 p. — Dassève Claude, de Lille, 45 p. — Dubrie Georges, de Lille, 45 p. — Hary [illegible] Henri, de La Madeleine, 45 p. — Hary [illegible], d'Annœullin, 45 p. — Joiret Fernand, de Roubaix, 45 p. — Lecomte [illegible], de Lille, 45 p. — Lebargue Eugène, de Lannoy, 45 p. — Lelièvre [illegible], de Roubaix, 45 p. — Maricaut Olivier, de Lille, 45 p. — Paris Alphonse, de Cambrai, 45 p. — Salomé Joseph, de Douai, 45 p. — Turbaux Henri, de Roubaix, 45 p. — Wattremez Henri, de Caudry, 45 p. — Bourl Gustave, de Roubaix, 44 p. — Bidoux Georges, de Landrecies, 44 p. — Cheval Maurice, de Lille, 44 p. — Delmer Paul, de Lille, 44 p. — Delvallée Léon, de Valenciennes, 44 p. — Dumesnil Ernest, de Lille, 44 p. — Lemaire Eloi, de Roubaix, 44 p. — Lorthiois Ernest, 44 p. — Rousé Georges, de Lille, 44 p. — Vanhoutte Alfred, de Lille, 44 p. — Verdick Jules, de Valenciennes, 44 p. — Catteau Edouard, de Roubaix, 43 p. — Castrel Paul, de Cambrai, 43 p. — Degrave André, de Lille, 43 p. — Delerue Charles, de Lille, 43 p. — Descamps Louis, d'Armentières, 43 p. — Duvillier Paul, de Tourcoing, 43 p. — Fort Maurice, de Roubaix, 43 p. — Gambier Paul, de Solesmes, 43 p. — Gavelle Gustave, de Lille, 43 p. — Guermonprez Léon, de Tourcoing, 43 p. — Lalotte Marcel, de Tourcoing, 43 p. — Leclercq Théodore, de Lille, 43 p. — Lecroart, de Tourcoing, 43 p. — Leleu Albert, de Lille, 43 p. — Loir Anselme, de Saint-le-Nord, 43 p. — Sindic Léon, de Bavay, 43 p. — Trammery Emile, d'Armentières, 43 p. — Baudoux Léonce, de Roubaix, 42 p. — Bourgeois Evariste, de Roubaix, 42 p. — Caullier Jules, de Tourcoing, 42 p. — Debachy Jules, de Lille, 42 p. — Delom Paul, de Lille, 42 p. — Deleu Jules, de Lille, 42 p. — Depauw Paul, d'Armentières, 42 p. — Desrumaux Louis, de Warwicq-Sud, 42 p. — Dupuis Paul, de Lille, 42 p. — Hénoult Jean, de Roubaix, 42 p. — Galibert Eugène, de Lille, 42 p.

Glorieux Achille, de Roubaix, 42 p. — Herbaut Jean-Baptiste, de Roubaix, 42 p. — Jon Emile, de Tourcoing, 42 p. — Labrun Fernand, de Caudry, 42 p. — Lefebvre Edmond, de Roubaix, 42 p. — Lemaire Alphonse, de Lys-lez-Lannoy, 42 p. — Lortioir, de Ronchin, 42 p. — Meyer Ernest, de Mons-en-Barœul, 42 p. — Obry Henri, de Lille, 42 p. — Petit Léon, de Croix, 42 p. — Thieullet Ernest, de Cambrai, 42 p. — Toulemonde Joseph, de Tourcoing, 42 p. — Vigier Edmond, d'Hellemmes, 42 p. — Barby Edmond, de Trith-St-Léger, 41 p. — Basia Ferdinand, de Caudry, 41 p. — Betremieux Abel, de Croix, 41 p. — Delannoy Arthur, de Loos, 41 p. — Delarue Lucien, de Lille, 41 p. — Delattre André, d'Armentières, 41 p. — Delporte Arsène, de Comines, 41 p. — Dengremont Emile, de Ronchin, 41 p. — Dubly Pierre, de Roubaix, 41 p. — Gabet Alphonse, de Caudry, 41 p. — Gouillard Louis, de Marcq-en-Barœul, 41 p. — Hennebicque Jean, de Baisieux, 41 p. — Hugues Camille, de Lille, 41 p. — Jardez Jules, de Fiers, 41 p. — Jeanneux Victor, de Lille, 41 p. — Lefebvre Eugène, de Roubaix, 41 p. — Liegeois Léon, de Fresnes, 41 p. — Maes Gaston, de Tourcoing, 41 p. — Meurillon Henri, de Lille, 41 p. — Pollole Gilbert, d'Hazebrouck, 41 p. — Prouvost Jean, de Roubaix, 41 p. — Renaux Charles, de Roubaix, 41 p. — Réquillart Maurice, de Roubaix, 41 p. — Tenière Jean, de Lille, 41 p. — Vanweiden Léon, de Roubaix, 41 p. — Wattinne Henri, de Roubaix, 41 p. — Wibaux Théodore, de Roubaix, 41 p. — Wibaux Léon, de Roubaix, 41 p. — Baure Octave, de Valenciennes, 40 p. — Beaurepaire Georges, de St-Amand, 40 p. — Bécart Delphin de Lille, 40 p. — Booms Victor, de Dunkerque, 40 p. — Bocquet Georges, de Croix, 40 p. — Cellier Albert, de Douai, 40 p. — Cordonnier Joseph, de Croix, 40 p. — Cousin Louis, de Frelinghien, 40 p. — Crespy Albert, de Lille, 40 p. — Croque Henri, de Lille, 40 p. — Dautrevaux Gaston, d'Hellemmes, 40 p. — Decottignies Edouard, de Fiers, 40 p. — Delattre Isidore, de Linselles, 40 p. — Droulers Etienne, de Lille, 40 p. — Dubois Louis, de Lille, 40 p. — Dumont Anatole, de Lille, 40 p. — François Charles, de Caudry, 40 p. — Gobide Charles, de Ronchin, 40 p.

Jacquart Michel, de Tourcoing, 40 p. — Leclercq J.-B., d'Orchies, 40 p. — Lecomte Raoul, de Flers, 40 p. — Lelen René, de Watrelos, 40 p. — Leman Emile, de Tourcoing, 40 p. — Marchand Ernest, de Douzies Maubeuge, 40 p. — Monfray Jean, de Lille, 40 p. — Sartorius Emile, de Roubaix, 40 p. — Savary Gaston, de Lille, 40 p. — Thiry Alfred, de Steenvorde, 40 p. — Tiberghien Georges, de Tourcoing, 40 p. — Tirlamont Henri, de Lille, 40 p. — Boilaert Claude, de Roubaix, 39 p. — Canon Emile, de Lille, 39 p. — Lannoy Léopold, de Roubaix, 39 p. — Lapiat Etienne, de Lille, 39 p. — Mariel Gaston, de Roubaix, 39 p. — Ménard Jacques, de Lille, 39 p. — Prouvost Jacques, de Croix 39 p. — Sacq Albert, de Roubaix, 39 p. — Dezobry Raoul, d'Armentières, 38 p. — Ducoulombier, de Tourcoing, 38 p. — Fontaine Hugo, de Valenciennes, 38 p. — Rousé Emile, de Roubaix, 38 p. — Georges Vansidsweireld, de Lille 38 p. — Vandermeerch, de Warwicq Sud, 38 p. — Courty Constant, de Tourcoing, 37 p. — Decourchelle Etienne, de Lille, 37 p. — René Honorez, de Roubaix, 37 p. — Lecœre Jules, de Tourcoing, 37 p. — Lecomte André, de Fiers, 37 p. — Lerouge Maurice, de Gondecourt, 37 p. — Parent Charles, de Lille, 37 p. — Bousinière Victor, de Cambrai, 36 p. — Debacq Hector, de Lille, 36 p. — Delattre Frédéric, de Tourcoing, 36 p. — De cas Dieudonné, de Cambrai, 36 p. — Paul d'Hallain, de Tourcoing, 36 p. — Davillier Edmond, de Tourcoing, 36 p. Huguet Eugène, de Lambersart, 35 p. — Caudron Amédée, de Roubaix, 35 p. — Dhulst Narcisse, de Lille, 35 p. — Lefebvre Georges, de Cambrai, 35 p. — Lossing Robert, de Roubaix, 35 p. — Mille Sylvain, de Fourmies, 35 p. — Element Anatole, de Lille, 34 p. — Pinois Camille, d'Iway, 34 p. — Pochaux Léon, de Lille, 33 p. — Sobry Eustache, de Solesmes, 32 p. — Canova Angust, de Cambrai, 31 p. — Dooz Auguste, de Bailleul, 31 p. — Longuépée Aimable, de Camphin-en-Carembault, 31 p. — Lempereur Paul, de Douai, 25 p. — Debert Hector, de Bailleul, 21 p. — Leitoit Sponza, de Maubeuge, 23 p.

Les Tramways ouvriers

Nous avons dit que M. Tribourdaux avait fait adopter par le Conseil général un vœu relatif au tarif des Tramways ouvriers. Voici le texte de la proposition de notre honorable ami :

En 1899, une Commission d'enquête a été instituée pour la substitution de la traction électrique sur le réseau concédé. Pendant les différentes réunions de cette Commission, la Compagnie des Tramways a pris différents engagements dont on attend toujours la réalisation.

C'est ainsi qu'elle s'était engagée à organiser des trains spéciaux pour les ouvriers. Voici du reste la déclaration faite par la Compagnie devant la Commission :

« Organisation des trains spéciaux pour ouvriers.

» — La Compagnie déclare que la mise en marche des trains ouvriers le matin et le soir coïncidera avec les heures d'entrée et de sortie des usines et ateliers. L'intérêt de la Compagnie sera évidemment de prendre dans chaque train le plus de voyageurs possible et de mettre par suite des voitures en quantité suffisante à la disposition des ouvriers.

» Les heures de mise en marche des trains ouvriers seront arrêtées définitivement par le préfet sur la proposition de la Compagnie et l'avis des municipalités. »

La Commission prend acte des déclarations de la Compagnie et demande que la réduction de 50 o/o sur le prix du transport en faveur des ouvriers soit appliquée, sous forme [illegible] la délivrance d'un billet d'aller et retour délivré au prix d'un billet simple, [illegible] 50 o/o sur le prix du billet à l'aller comme au retour.

« Les représentants de la Compagnie déclarent accepter la proposition de la Commission. »

La Compagnie a donc pris des engagements à ce sujet, mais elle n'a pas l'air disposée à les mettre à exécution.

Au mois de décembre dernier, la pétition suivante a été adressée à M. le Directeur-Administrateur de la Compagnie :

Monsieur l'Administrateur,

Les ouvriers des ateliers du Chemin de fer du Nord à Hellemmes, [illegible] l'honneur de venir respectueusement solliciter de votre bienveillance la création d'abonnement à tarif réduit sur le trajet de Fives Hellemmes et vice versa.

[illegible]

(Suivent les heures de rentrée et de sortie des ateliers.)

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, etc.

Pour ses mandants,

Signé : Ch. Caout.

Cette lettre a été transmise à la Compagnie par M. Desmettre, conseiller municipal de Lille, habitant Saint-Maurice et travaillant aux ateliers d'Hellemmes.

Voici la réponse de la Compagnie :

Monsieur Desmettre, conseiller municipal de Lille, à Saint-Maurice.

Monsieur,

En réponse à la pétition des ouvriers d'Hellemmes [illegible]

[illegible] proposition des tarifs d'abonnements ordinaires qui comporteront suivant leur durée des réductions assez sensibles sur les prix actuels des abonnements.

Veuillez agréer, monsieur, etc., etc.

Signé : Le Directeur,
OSWALDT.

Il en résulte de cette correspondance que la Compagnie se sert de tous les prétextes possibles pour ne pas mettre en vigueur les tarifs réduits contenus dans le cahier des charges.

Il en est de même pour les correspondances sur certaines lignes, elles coûtent plus chères que de prendre des billets simples.

Pour ces différents motifs, le soussigné prie le Conseil général d'émettre le vœu :

1° Que l'administration préfectorale use de son pouvoir auprès de la Compagnie des Tramways pour que les trains ouvriers soient organisés le plus tôt possible et, en attendant, elle pourrait appliquer le tarif réduit de 50 o/o après réglementation avec les administrations compétentes ;

2° Que la Compagnie soumette à l'approbation, le plus tôt possible, les nouveaux tarifs d'abonnement.

A. TRIBOURDAUX.

LES CONGRÉGATIONS

A LILLE

M. Dupuis, supérieur des Rédemptoristes, qui avait été convoqué, comme nous l'avions dit, jeudi matin, à onze heures et demie, dans le bureau de M. Delalé, juge d'instruction, ne s'est pas présenté.

Un des avocats des Rédemptoristes, Mᵉ Bataille, est venu déclarer au juge d'instruction que la convocation n'était pas assez précise, que le père Dupuis n'était pas supérieur, mais simplement recteur, que le supérieur des Rédemptoristes habitait Antony, près Paris, et que le supérieur général était à Rome.

M. Dupuis sera, croit-on, convoqué à nouveau samedi prochain.

A VALENCIENNES

Comme l'on savait à Valenciennes que le délai accordé aux Maristes, qui ont leur établissement place Verte, expirait mercredi, un grand nombre de personnes s'étaient rendues *dès mercredi matin*, aux abords de la Chapelle, dans l'espoir qu'une manifestation se produirait.

Ce fut une déception, lorsqu'on apprit dans l'après-midi, que le délai n'expirait légalement que le mercredi à minuit, et que, par conséquent, il n'y avait pas, pour le moment, du moins, matière à manifestation.

Et, de fait, la journée de mercredi se passa dans le plus grand calme, et aussi la nuit de mercredi à jeudi, pendant laquelle quelques intrépides persistèrent à vouloir demeurer à proximité de la chapelle.

Jeudi matin, vers 7 heures 1/2, 200 personnes environ étaient présentes lorsque M. Michel, commissaire central arriva en compagnie de son secrétaire et de quelques agents. S'adressant au supérieur, M. Michel lui signifia que les délais à lui impartis par la notification qui lui avait été remise étant expirés, il se trouvait en contravention avec la loi et il lui dressait procès-verbal.

Le supérieur assisté de son avocat et de deux témoins, lui répondit qu'il estimait ne pas se trouver en contravention avec la loi et qu'il entendait ne pas obtempérer à l'ordre de dispersion qui lui avait été signifié.

Cette déclaration ayant été insérée au procès-verbal, M. Michel se retira. Il n'y eut pas de manifestation à proprement parler, et le reste de la journée se passa dans le plus grand calme.

Dernière Heure

Les Congrégations

Versailles, 30 avril. — Mlle de Lambert âgée de 20 ans, a comparu aujourd'hui en police correctionnelle, sous l'inculpation d'injures adressées au juge de paix dans l'exercice de ses fonctions.

Il y a huit jours, le Juge de Paix s'était rendu au couvent des Capucins, pour procéder à la mise des scellés.

Devant la foule qui poussait des cris hostiles, le juge de paix pénétra dans le couvent par une échelle et ressortit par une porte de service.

Mlle de Lambert suivit le magistrat jusqu'au greffe de la justice de paix et lui dit textuellement : « M. le juge de Paix, vous êtes un capon, vous avez fui devant vingt femmes alors que vous aviez quarante agents pour vous protéger.

Après une très belle plaidoirie de Mᵉ de la Fontaine, défenseur de l'accusée, le tribunal a condamné Mlle de Lambert à 8 jours de prison sans sursis.

Ce jugement cause une profonde émotion dans la ville.

Encore une interpellation

Paris, 30 avril. — M. Audigier, député, interpellera le président du Conseil dès les premières séances de la rentrée au sujet de l'attitude des préfets qui ont opposé la question préalable à certains vœux présentés par les Conseils généraux.

Nos évêques

Paris, 30 avril. — Quelques journaux catholiques ont donné la liste des évêques et archevêques dont la sagesse et l'esprit politique se sont conformés aux ordres donnés par le gouvernement en ce qui concerne les lieux consacrés au culte sans autorisation et contrairement à la lettre du Concordat.

Nous en comptons tout juste six qui occupent les sièges de Rouen, Avignon, Bourges, Rodez, Tarbes et Digne.

Tous les autres prélats français ont opposé à la sommation ministérielle un refus plus ou moins poli. Il n'est pas probable que le gouvernement songe à supprimer les traitements. Il exécutera la loi sans le concours des autorités ecclésiastiques et contre leur opposition.

Du reste la question sera portée à la Chambre dès la rentrée par M. Massé, député de la Nièvre et le résultat de ce débat de tribune ne saurait être douteux.

Les cambrioleurs de Celeyran

Rodez, 30 avril. — Jean Boyer, Albert Miache, Arnaud Alaquière, coupables de cent méfaits, entre autres du cambriolage du château de Celeyran, ancienne propriété de *Thérèse Humbert*, viennent d'être transférés de la prison de Rodez à celle de Montpellier. Ils vont être jugés par les assises de l'Hérault pour crimes commis dans ce département.

On les transférera ensuite à Nîmes où ils seront jugés pour crimes commis dans le Gard.

Un faux volcan

Vancouver, 29 avril. — Les experts déclarent que le désastre qui a ruiné la petite ville de Frank et fait croire à l'éruption de la montagne Tortue n'est autre chose qu'une formidable explosion de grisou dans les mines de la Compagnie franco-canadienne.

Le nombre des morts est de 95 ; celui des blessés n'est pas encore connu. Il est très considérable.

Tempêtes sur le littoral de l'Océan

La Rochelle, 30 avril. — Le bateau *Orne* a été jeté, par une mer démontée, sur les rochers de la côte de l'île d'Oléron. Le bateau a sombré et les trois hommes de l'équipage se sont noyés.

Au cours de la tempête quatre matelots du bateau de pêche *Hirondelle*, de Groix, ont été grièvement blessés.

Une abondante pluie de soufre est tombée dans la Saintonge.

Terrible incendie

Châlons-sur-Marne, 30 avril. — Un violent incendie vient de détruire la plus grande partie de la tuilerie de MM. Gilardonni, à Pargny-sur-Saulx. Les pertes sont évaluées à plus de 60.000 fr. Cent cinquante familles sont sans ressources.

Attentat contre la Banque Ottomane

Salonique, 30 avril. — Un grave attentat a été dirigé hier contre la succursale de la Banque Ottomane dont les bâtiments ont été détruits en grande partie.

L'attaque a été conduite avec une rare audace.

Pendant que cinq hommes attaquaient les sentinelles, d'autres jetaient des bombes de dynamite et mettaient le feu à l'édifice.

Deux hommes ont été tués par l'explosion et deux autres blessés.

Trois individus qu'on soupçonne avoir fait partie de la bande ont été arrêtés.

Aucun fonctionnaire n'a été victime de l'explosion. Il ne semble pas non plus que les dépôts effectués à la Banque aient été atteints.

Profitant de la panique qui avait éclaté un certain nombre d'individus se sont attaqués à divers autres bâtiments, parmi lesquels les bureaux de la poste turque.

Le vali de Salonique, à la tête de deux mille hommes de troupe, a pris immédiatement les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et rétablir la tranquillité.

Des arrestations en masse ont été ordonnées.

On suppose que cet attentat est l'œuvre des Comités révolutionnaires macédoniens.

LES FAITS HISTORIQUES du Grand-Théâtre de Lille depuis sa création jusqu'à nos jours

LE GOUVERNEMENT DE 1830

Louis-Philippe était sur le premier rang avec la reine Amélie, le roi Léopold Ier et la reine des Belges, Madame Adélaïde et les deux jeunes princesses. Sur le second rang se trouvaient les princes d'Orléans, les dames d'honneur, Mme Lebon et le maréchal Gérard. Le maréchal Soult, le duc de Choiseul et plusieurs officiers généraux occupaient le troisième rang. Le spectacle se composait de la *Poupée*, des *Etourdis* et du *Mariage de raison*. La famille royale arriva à neuf heures pour voir les *Etourdis* et sortit immédiatement après. A leur entrée et à leur sortie, le roi et la reine furent accueillis par les cris de : Vive le Roi !

Le 29 juillet un banquet patriotique par souscription en l'honneur de la Révolution de 1830, a lieu à quatre heures, au théâtre.

Le 2 mars 1834, un billet jeté sur la scène demande, à l'occasion du retour du baron Méchin, nommé Préfet du Nord, l'exécution de la *Marseillaise*. Cette demande, qui était une sorte de protestation, souleva un véritable tumulte. Il y avait du reste, à ce moment, une légère effervescence dans les esprits : le 23, pendant le 3e acte de *Robert-le-Diable*, plusieurs jeunes gens réclament la *Marseillaise* pour adresser des adieux patriotiques au 12e rég. de ligne, qui quittait Lille le lendemain. Malgré les protestations de la majorité du public et le refus des artistes, les manifestants entonnèrent le chant qui fut accompagné par l'orchestre. Après cet incident la représentation reprit son cours.

Rien de particulièrement politique sur notre scène pendant le règne de Louis-Philippe, si ce n'est le retour des cendres de Napoléon Ier en décembre 1840. Pour célébrer cet événement, on exécuta les 15 et 19 décembre, une cantate à grand orchestre avec chœurs, de P. Baumann. On joua d'abord la *Marseillaise*, et la cantate fut suivie d'une apothéose ; une colonne simulant celle de la colonne Vendôme, au haut de laquelle planait un aigle, apparut au milieu des flammes de Bengale ; au pied de la colonne, un tombeau surmonté du buste de Napoléon s'élève lentement ; des jeunes filles vêtues de blanc et ceintes d'écharpes noires vont déposer sur la tête de l'Empereur des couronnes de laurier. Un nombreux peloton de soldats en uniforme de la vieille garde formaient le cercle.

L'enthousiasme et l'émotion furent des plus vifs, parmi ce public qui comptait alors beaucoup d'anciens compagnons d'armes de Napoléon Ier.

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

La *Marseillaise* ou le *Chant du Départ* devenaient, depuis quelque temps, partie obligée du spectacle, chaque soir, on demandait l'un ou l'autre.

La représentation du 2 mars 1848, entre autres, fut des plus mouvementées ; pendant l'ouverture de *Charles VI*, un jeune homme qui avait pénétré dans le parterre avec un drapeau tricolore, monte sur une banquette, pousse le cri de : Vive la République ! et adjure les spectateurs de ne pas chanter l'air de *Guerre aux tyrans*, car l'Angleterre a été une des premières nations amies à reconnaître le nouveau gouvernement.

Le *Chant du Départ* fut exécuté avec mise en scène *ad hoc* : un détachement de troupes, sapeurs et tambours en tête, suivi d'hommes, de femmes et d'enfants du peuple, de conscrits portant leurs paquets de hardes à la main, défilait sur le théâtre ; l'acteur Corradi, en costume de sous-officier de la ligne, chantait les couplets, le public les chœurs.

Après la chute du rideau, un élève de *l'hôpital militaire s'élança sur un banc*, et entouré de ses camarades, qui tous avaient tiré l'épée, chantèrent à tue-tête, joignant le geste à la parole :

Sur ce fer, devant Dieu, nous jurons à nos pères,
A nos épouses, à nos sœurs,
A nos représentants, à nos fils, à nos frères,
D'anéantir les oppresseurs.

Corradi, dont il est question plus haut, était l'auteur des paroles et de la musique du chant patriotique *Au peuple de Paris*, qu'on alterna pendant plusieurs jours, avec une cantate de Bohem, *La Nouvelle France*.

Le 9 avril, à l'occasion de la plantation de l'Arbre de la Liberté, spectacle gratis à cinq heures, composé des 2e et 3e actes de *La Muette* et du *Chant du Départ*.

Le 29 juin, représentation au bénéfice des veuves et des orphelins des citoyens morts pour la défense de l'ordre et de la liberté.

Le 9 octobre, à l'occasion des fêtes de la Fraternité, matinée musicale donnée par Verroust, Konski, Blancou, Altès, etc.

Une troupe extraordinaire

Avant de passer à un nouveau régime, ces notes seraient incomplètes si elles ne mentionnaient le passage à Lille des quarante chanteurs montagnards pyrénéens, dont l'arrivée avait été annoncée huit jours à l'avance.

En septembre 1839, ils avaient donné au Théâtre deux concerts composés des morceaux exécutés devant Louis-Philippe et toute la Cour au Palais de Neuilly, en février 1849, ils annoncèrent qu'ils arrivaient de Rome et de Jérusalem, « après avoir eu l'honneur d'être reçus à la Cour de vingt-cinq souverains de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. »

L'affiche de ce concert était un chef-d'œuvre du genre, elle couvrait les murs du Théâtre, quant au programme l'art avec lequel il était libellé lui vaut bien les honneurs d'une exhumation. Voici ces pièces :

PAR EXTRAORDINAIRE

Aujourd'hui Vendredi 8 Février 1849

POUR UNE SEULE ET UNIQUE FOIS

Un premier et dernier

Grand Concert pastoral et national

par les quarante chanteurs montagnards français

Elèves du Conservatoire de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)

Première partie

1° *La Pyrénéenne*, chœur d'introduction exécuté à la Cour de tous les Souverains de la Chrétienté.

3° *La Nouvelle Varsovienne*, hommage des quarante Montagnards français à la Pologne, exécutée au Kremlin de Moscou ;

3° *Halte-là ! les Montagnards sont là !* chant patriotique des Montagnards, exécuté par les quarante Montagnards français sur l'extrême sommet de la Grande Pyramide d'Egypte, le 5 novembre 1845, avec soli de premier ténor grave ;

4° *Hymne à Pie IX*, hommage des quarante Montagnards français à Sa Sainteté ;

5° *Marche triomphale de la Sainte Bannière*, grand final, exécuté par les quarante Montagnards français au Capitole à Rome.

Deuxième partie

1° *L'Enfant des Montagnes*, rondo militaire dédié à l'armée, avec solo de premier ténor, exécuté sur les champs de bataille de Wagram, de Marengo et d'Austerlitz.

2° *Les Cendres de Napoléon*, chant élégiaque avec solo de premier baryton, exécuté par les quarante Montagnards français, au Donjon de Ham, en présence de l'illustre prisonnier Louis-Bonaparte, le 15 novembre 1844.

3. *La Catalane*, ronde favorite des montagnards des Pyrénées-Orientales, exécuté dans le temple du Soleil à Héliopolis, avec accompagnement de castagnettes.

4° *La Toulousaine*, chant populaire du Midi, exécuté par les quarante montagnards français au Parthénon à Athènes.

5° *Marche nocturne favorite*, final.

Un diorama

La fièvre d'émigration pour le pays de l'or inspira au directeur des Variétés de Paris, Thibaudeau, l'idée de promener en France une espèce de diorama intercalé dans une pièce de théâtre. Cela s'appelait *Premier départ du véritable train de plaisir pour la Californie*, à propos vaudeville fantaisie en 3 actes. Plus de 1200 mètres de toile sur lesquels étaient peints des paysages et des points de vue californiens, se déroulèrent lentement sous les yeux du public, pendant la soirée du 30 décembre 1850.

Les 22 et 25 août 1650, un acteur-auteur, Belfort-Devaux, remplit le rôle de Napoléon dans une pièce militaire, intitulée *Napoléon, l'Empire* et *la République* ou *Fontainebleau, l'île d'Elbe* et *Paris en 1848*, événement historique à grand spectacle, en quatre époques et douze tableaux.

LE SECOND EMPIRE

Le 5 décembre 1852, exécution d'une cantate pour la proclamation de l'Empire, chantée par Gasc, Beckers et les chœurs, suivie de l'apothéose du buste de Napoléon III placé au milieu de la scène et illuminé par des flammes de Bengale.

Napoléon et Eugénie au théâtre

Le voyage des nouveaux souverains dans le Nord était annoncé et attendu. Aussi la salle était-elle entièrement restaurée le 1er septembre 1853, jour de la réouverture.

Le 23 eut lieu la représentation de gala, offerte par ordre, à l'empereur Napoléon III et à l'impératrice Eugénie. On joua la *Fille du Régiment*, dont l'ouverture fut remplacée par celle de *Guillaume Tell*.

A huit heures et demie, les souverains firent leur entrée aux cris de « Vive l'Empereur ! »

L'orchestre attaqua aussitôt l'air de la *Reine Hortense*, arrangé en marche par A. Delannoy. Pendant la représentation l'empereur et l'impératrice donnèrent plusieurs fois le signal des applaudissements ; ils se retirèrent acclamés par le public. La loge municipale avait été arrangée pour la circonstance : une rangée de fauteuils de galeries avait été supprimée, afin que les deux sièges réservés aux souverains arrivassent au bord extrême de la balustrade. Ils étaient surmontés d'une draperie de velours et de satin avec un aigle au sommet : toute la loge était tapissée de velours rouge semé d'abeilles d'or.

Quatre loges de côté avaient été également transformées et renfermaient quatorze fauteuils où avaient pris place les personnages de la suite. Dans la loge impériale se trouvaient le maréchal St-Arnaud, les généraux duc de Montebello et Grant, Besson, préfet du Nord, etc. Pendant la représentation l'empereur remit la croix de la Légion d'honneur à M. Bommard, adjoint au maire de Lille.

Pendant les guerres

La question d'Orient nous amène à titre d'actualité du 10 au 16 juillet 1854 la troupe des « vrais Chinois de Pékin » composée de douze personnes, accompagnée de Nestor, des Variétés et d'artistes des autres théâtres de Paris, pour nous jouer une pièce de circonstance : *La Chine en France*.

En décembre, à propos de la campagne de Crimée, le ténor Gasc chante à plusieurs reprises une cantate intitulée la *Lilloise*, de Ferdinand Lavainne, et le baryton Mérie, l'*Anglo-française*, chant de guerre dédié à Abdul-Medjid, et un autre ayant pour titre : *Mères, priez !* dédié aux soldats de l'armée d'Orient.

Le 11 et 12 septembre 1855 pour célébrer la prise de Sébastopol, exécution d'une cantate, paroles et musique de Bequet, exécutée par le baryton Grillon, les chœurs et l'orchestre, et le 13, autre cantate par Henri Compagnon, interprétée par le ténor Bineau et les artistes du théâtre.

Le 8 novembre, audition de la *Conquête de Crimée*, ode populaire consacrée à rendre hommage au courage héroïque et à la bravoure invincible de l'armée française.

Le 28 août 1859, jour de la réouverture de la salle nouvellement restaurée, exécution d'une cantate, *France et Savoie*, en l'honneur de l'armée d'Italie.

« Le Fils de Giboyer »

17 janvier 1860, soirée orageuse : première représentation à Lille du *Fils de Giboyer*. La pièce d'Emile Augier avait attiré dans la salle deux partis militants qui échangèrent, pendant la durée du spectacle, de vigoureux applaudissements et des sifflets nourris. Chaque allusion était saisie au vol, les loges se faisaient remarquer par leur ardeur, le public du parterre et de l'orchestre était, de son côté, dans la même exaltation. Le tumulte alla toujours en augmentant. A la sortie, des groupes animés se formèrent, et de bruyants charivaris troublèrent le calme de la nuit dans divers quartiers de la ville.

Second voyage de Napoléon

Le 28 février 1864, à l'occasion de l'arrivée à Lille du maréchal Forey, *Mexico*, cantate dédiée au maréchal, chantée par Bonnefoy et les chœurs ; le *Passé*, *le Présent et l'Avenir* ou *La France en 1804*, tableau militaire. Le maréchal Forey assista à la représentation et fut salué à plusieurs reprises par les chaleureux applaudissements du public. A sa demande, même spectacle le lendemain.

26 août 1867, représentation de gala offerte à l'Empereur Napoléon III et à l'Impératrice Eugénie, à l'occasion de leur voyage pendant les fêtes bi-séculaires de la réunion de Lille à la France. Cette soirée se composait des *Noces de Jeannette*, chantées par MM. Miolan-Carvalho et Couderc, de l'Opéra-Comique, d'une comédie en un acte et en vers de M. Paul Ferrier, intitulée *la Gageure de Junon*, interprétée par Mlle Ponsin et Coquelin, du Théâtre-Français, et d'une cantate, *La France et l'Empereur*, paroles de Victor Delerue, musique de F. Lavainne. Les souverains furent salués à leur arrivée et à leur départ, qui eut lieu à 10 heures 1/2, par des acclamations.

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

En 1870

Puis vint la funeste année 1870. Le théâtre resta fermé, il n'ouvrit que pour les œuvres patriotiques que nous allons énumérer. Honneur aux âmes généreuses qui, dans ces temps pénibles, aidèrent au relèvement de la Patrie et au soulagement de nos misères !

Le 24 novembre 1870. — Au bénéfice des gardes mobiles lillois prisonniers de guerre. Grand concert avec le concours de Mlle Lemoine et de MM. Monnier, baryton ; Libotton, violoniste ; Cifolelli-Lemoine, pianiste et l'orchestre du Théâtre, dirigé par Bénard.

8 décembre. — Au bénéfice de nos soldats blessés et prisonniers. Grand concert avec le concours de M. Derasse, de l'Opéra-Comique ; Wicart, Ben-Aben et Christiani, anciens artistes du Théâtre de Lille.

17 décembre. — Au bénéfice des mobiles et mobilisés du Nord blessés. Grand concert avec le concours de G. Duprez, le célèbre chanteur ; Mlle Herbé, MM. Bonnefoy, H. Logé, Ben-Aben, et l'orchestre du Théâtre, dirigé par Bénard.

En 1871

12 janvier 1871. — Au bénéfice des blessés de l'armée du Nord. Grand concert avec le concours de Faure, de l'Opéra ; Miles Derasse, de l'Opéra-Comique et Hamel ; MM. A. Leclercq, Bonnefoy, Deren, hautboïste et de Wymants, flûtiste.

22 janvier. — Au bénéfice des blessés de l'armée du Nord. Grand concert avec le concours de la Société royale Méhul (harmonie) et de la Société royale Weber (chœurs) de Bruxelles, Mmes Jeanne Devriès et de Fère.

29 janvier. — Au bénéfice des blessés de l'armée du Nord. Grand concert avec les mêmes artistes et Mme Judic.

17 février. — Au bénéfice des blessés de l'armée du Nord, les artistes du théâtre de Tournai : *Séraphine*.

22 mars. — Au bénéfice des mobiles lillois prisonniers de guerre et pour faciliter leur retour en France, les artistes de Gand, *Shylock* et les *Vivacités du capitaine Tic*.

31 mars. — Tirage de la loterie pour les blessés.

17 mai. — Concert au bénéfice des victimes du siège de Strasbourg, donné par les professeurs du Conservatoire de ladite ville, sous la gérance d'Emile [illegible]arck, directeur du théâtre de Strasbourg, détruit par le bombardement.

22 octobre. — Grand concert donné par les artistes du Théâtre, au bénéfice des orphelins lillois de la guerre.

En 1872

10 janvier. — Représentation au bénéfice de la Société d'Alsace Lorraine.

17 février. — Au profit de l'Œuvre de la délivrance du territoire : *La Muette de Portici*.

3 mars. — Matinée musicale au profit de l'Œuvre de la libération du territoire, donnée avec le concours de Bonnefoy, Sylva, Mlle Lebel, l'Union-Chorale et la Musique des Canonniers.

17 mars. — Concert-spectacle au profit de l'Œuvre de la libération du territoire.

14 août. — Représentation au bénéfice des mobiles et mobilisés du Nord, avec le concours des Orphéonistes Lillois.

Pendant deux années encore, le mouvement en faveur des œuvres patriotiques ne se ralentit pas, et nombreuses furent les représentations organisées pour la libération du territoire.

Nous allons maintenant passer en revue, et grouper les faits qui ont marqué depuis en notre salle municipale, pendant l'année terrible jusqu'au jour de la catastrophe.

Soirées de bienfaisance

Au bénéfice des inondés du Midi (10 juillet 1875) ; des incendiés du théâtre de Rouen (29 avril 1876) et de l'Opéra-Comique (3 juin 1887) ; des blessés du Tonkin (9 avril 1885) et des blessés Boers (2 mars 1900) ; des victimes d'Anderlues (19 mars 1892) ; des sinistrés de Roubaix (22 novembre 1886) et des pêcheurs bretons (17 février 1903). Ces deux dernières dues à l'initiative de la presse lilloise.

A suivre. Léon LEFEBVRE.

ROUBAIX

La reconstruction du Pont de Wattrelos. — Mercredi, à trois heures de l'après-midi, [illegible] à Lille, en Conseil de Préfecture, l'adjudication des travaux de terrassement et de maçonnerie à exécuter pour la reconstruction du Pont de Wattrelos. Ces travaux étaient évalués à 31.940 fr. 54.

Le Conseil de Préfecture était présidé par M. Grand, assisté de MM. Réquet et Godefroy, secrétaire, et Lerivière, ingénieur en chef du service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. Un seul soumissionnaire s'est présenté, M. [illegible] l'Heot, entrepreneur, [illegible] Ministre des Travaux publics, M. Gravis l'Hot a été déclaré adjudicataire.

Union des Sapeurs-Pompiers. — Voici le programme de l'assemblée générale annuelle de l'Union des Sapeurs-Pompiers de la région du Nord de la France, qui aura lieu à Douai le 17 mai prochain.

[illegible]